

CARRIÈRES GEORGES

Carrière de Kervrien à Pluvigner (56)



Date de création	: 17 janvier 1986 sur 4 ha 21 a
Arrêté Préfectoral d'exploiter	: 30 juillet 2004 pour une durée de 30 ans
Superficie totale	: 20 ha 92 a
Production autorisée	: 250 000 tonnes/an
Production en 2008	: 205 000 tonnes
Nature du gisement	: Granit
Effectif	: 5 personnes
Charte environnement UNICEM	: Validation du niveau 4/4 le 24/02/2009

Historique du site

La carrière de Kervrien, exploitée par l'entreprise GEORGES, est située sur la commune de Pluvigner. Créée le 17 janvier 1986 sur 4 ha 21 a, elle a fait l'objet d'une première extension le 7 septembre 1994 sur environ 10 ha 78 a.

Le site est distant de :

- 20 km de l'agglomération lorientaise, à l'Ouest,
- 15 km de Baud, au Nord,
- 15 km d'Auray, au Sud.

Dès 2004, la carrière s'est engagée dans une démarche ISO 14001. Elle a ainsi mis en œuvre les premières actions environnementales qui lui ont permis d'obtenir la certification ISO 14001 ainsi que le niveau 4/4 de la Charte des Industries de carrières.

Production

Compte tenu de la nature du gisement exploité (massif granitique), la majorité des matériaux est utilisée pour des travaux de viabilité (construction et entretien des chaussées) amenant ainsi une clientèle diversifiée : Equipement, villes, communes, entreprises de Travaux Publics et bâtiments.

La carrière commercialise des graves pour empierrement, des matériaux pour drainage (pierre concassée), des matériaux pour bétons et mortiers (sable de Loire, gravillons de couleur bleue ou jaune), des sables et gravillons de couleur jaune pour la décoration.

La carrière est autorisée à remblayer une partie du site à l'aide de matériaux inertes issus des chantiers et possède une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) (arrêté préfectoral de décembre 2007) située aux abords du site.



Le niveau 4/4 de la Charte Environnement

L'action dans le domaine de l'environnement entreprise depuis quelques années par la Carrière de Kervrien s'inscrit dans la démarche de progrès de la Charte Environnement des Industries de Carrières.

En février 2009, la carrière a atteint le plus haut niveau (niveau 4/4) de la Charte après avoir satisfait à toutes les étapes programmées et aux 80 pratiques à respecter.

Les nombreux investissements réalisés par la carrière ont déjà prouvé leur efficacité, parmi lesquels :

- **Déchets** : tri, arrêt du brûlage.
- **Pollution des eaux** : canalisation des rejets non maîtrisés auparavant, création d'une aire de lavage avec déshuileur, décanteur.
- **Propreté des accès** : enrobage des accès, mise en place d'un décrotteur de roues avant la sortie, balayage des voiries.
- **Poussières** : arrosage des pistes, capotage des tapis.
- **Intégration Paysagère** : plantations à l'entrée du site et merlons périphériques.



CONTACT :

SAS CARRIÈRES GEORGES

Thierry Macé – Responsable d'Exploitation
Kervrien - 56330 Pluvigner
Tél. : 02 97 44 19 19